

# SYNTHESE DU RAPPORT DU DELEGATAIRE A L'ATTENTION DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

## ■ Séance du 14 décembre 2012

### ■ Présentation du rapport d'activité 2011 du délégataire de Service Public pour les parcs de stationnement en enclos de Marseille – DSP VINCI PARK n° 07/99

#### I/ Compte-rendu technique

Les investissements réalisés en 2011 s'élèvent à 38 K€ HT. Ils concernent le renouvellement du matériel de péage du parc Jules Guesde endommagés suite aux incidents qui se sont déroulés durant l'été. Une partie de ces travaux a d'ailleurs été supportée par la collectivité.

Pour les deux prochaines années, le délégataire prévoit des investissements à hauteur de 45 k€ pour le déploiement notamment de herses anti recul dans les parcs.

En ce qui concerne les effectifs, le délégataire fait état d'une équipe composée de trois agents d'exploitation et d'un responsable. Cette équipe est renforcée durant la période estivale. Ainsi, ce sont donc quatre équivalents temps-plein qui sont affectés à l'exploitation des parcs en enclos, ce qui peut paraître important au regard de la saisonnalité de l'activité des parcs des plages qui représentent 832 places sur 1 154.

#### II/ Compte-rendu financier

##### 1/ Tarifs et fréquentation

Les tarifs n'ont pas évolué en 2011. Toutefois, suite aux problèmes rencontrés au parking Jules Guesde il a été préconisé de revenir à une tarification forfaitaire fixée à 3 € à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2011. Ce forfait est acquitté en entrée ce qui évite tout maniement d'argent en caisse.

La fréquentation des parcs en enclos s'élève en 2011 à 339 083 véhicules annuels dont la majorité des entrées a été effectuée dans les parcs des plages durant la saison estivale.

Globalement, un léger recul de la fréquentation a été observé (-1,3 %). Ceci s'explique principalement par les perturbations d'exploitation du parc Jules Guesde durant l'été 2011.

En termes de répartition de la fréquentation, ce sont les parkings des plages qui représentent le plus fort taux (62%). Les parcs Providence et Jules Guesde représentent respectivement 28 % et 10 % de la fréquentation globale des parcs.

##### 2/ Economie de la délégation

Le chiffre d'affaires est en recul de -3,4 % par rapport à 2010. Il s'élève à 857 k€ HT. Ceci s'explique en partie, par une légère chute de la fréquentation et aux perturbations d'exploitation rencontrées au parking Jules Guesde durant l'été 2011.

Le total des produits s'élève à 1 039 k€. La différence constatée entre le chiffre d'affaires et le total des produits émane du remboursement par MPM, d'une partie des frais de remise en état du parking Jules Guesde et des frais de gardiennage supportés par la collectivité pour la remise en exploitation de ce parc. L'ensemble de ces dispositions a été acté par l'avenant n° 3 du 21 octobre 2011. Ceci a permis de remettre en service ce parking Jules Guesde dès le 1<sup>er</sup> septembre 2011.

Les charges sont en augmentation de 16 % par rapport à l'exercice précédent. Elles s'établissent à 1 023k€, les postes les plus importants étant les frais de personnel et la redevance versée au délégant qui représentent respectivement 38 % et 24,6 % des charges.

Ainsi, le résultat net de la délégation s'établit pour 2011 à 16 K€

### 3/ Relations financières avec MPM

Le contrat prévoit le versement d'une redevance fixe qui est fonction du nombre de places exploitées et d'une redevance variable assise sur les recettes au-delà de l'atteinte d'un certain seuil.

En 2011, le montant totale de la redevance versée à MPM s'élève à 252 k€, dont 202 k€ de redevance fixe et 50 k€ de redevance variable. La redevance globale est en recul de -15 % par rapport à l'exercice précédent.

Par ailleurs, l'avenant n° 3 du 21 octobre 2011 prévoit le remboursement des frais de gardiennage du parking Jules Guesde par MPM. A ce titre la collectivité a versé à la Société VINCI PARK 147 k€

### **III/ Qualité du service**

Durant l'année 2011, le délégataire fait état des nombreuses difficultés de sécurité rencontrées plus particulièrement aux parkings Providence et Jules Guesde qui a dû être fermé pendant deux mois, durant l'été 2011. De nombreux usagers ont déserté ce parc qui a donné lieu à beaucoup de plaintes.

La remise en service de cet équipement a nécessité de nombreux travaux et le déploiement d'agents de sécurité 24h/24 durant les deux premiers mois de la reprise de l'exploitation. Ce dispositif s'allège peu à peu afin de parvenir à une exploitation normale du parc.

### **IV/ Conclusion générale sur la vie du service durant l'exercice 2011**

Les problèmes de sécurité rencontrés au parking Jules Guesde ont entraîné une baisse du chiffre d'affaires et une hausse des charges inhérentes aux prestations de gardiennage qui ont dû être déployées pour assurer le maintien de ce service à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2011. Ces frais ont été supportés en partie par la collectivité.

Par ailleurs, du fait de la fermeture du parking Jules Guesde pendant deux mois du retour à une tarification forfaitaire sur ce parc, la redevance versée à MPM par la délégataire, a baissé de -15 % en 2011.

Malgré les difficultés rencontrées, le résultat net de la délégation reste positif à hauteur de 16k€